

Le Parc naturel marin porté sur les fonts baptismaux

En visite à Bastia, la ministre Ségolène Royal a installé hier le conseil de gestion du parc et entamé l'élaboration de la feuille de route. En prime, deux appels d'offres ont été lancés pour soutenir les énergies renouvelables en Corse

Les élus de l'île en ont pris l'habitude, lorsque Ségolène Royal débarque en Corse, elle n'arrive jamais les mains vides. Ses bagages sont généralement bien remplis. En l'occurrence, hier, ils débordaient de bonnes nouvelles. Ce qui n'est pas le cas de toutes les visites ministérielles, on en conviendra.

Ce lundi matin, un an jour pour jour après l'accord de Paris sur le climat, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat, a porté très officiellement sur les fonts baptismaux, au palais des gouverneurs de Bastia, le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Autour de Ségolène Royal, les deux présidents de l'Assemblée territoriale, Jean-Guy Talamoni et Gilles Simeoni, le président du CD2B, François Orlandi, le maire de Bastia, Pierre Savelli, et les deux préfets de l'île.

Gilles Simeoni élu à la présidence

Objectif de cette réunion très protocolaire : installer les 85 membres du conseil de gestion du parc, le huitième et le plus vaste de France, qui



Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat, a inauguré le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate hier au Palais des gouverneurs, à Bastia.

/ PHOTOS CHRISTIAN BUFFA

s'étend sur 6 830km² depuis sa ville-porte, Bastia, jusqu'à la pointe de Lozari. Dans la foulée, sur proposition de la ministre, c'est le patron de l'exécutif, Gilles Simeoni, unique candidat, qui a été élu à la présidence du conseil de gestion du parc.

Une institution, créée par décret le 15 juillet dernier, qui devra notamment contri-

buer à la protection de plusieurs espèces menacées de la Méditerranée, et à la valorisation du patrimoine marin. L'aboutissement d'un "combat de plusieurs décennies, qui a débuté dans les années 1970 avec l'affaire des boues rouges", rappelle Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, qui a fait la genèse des luttes envi-

ronnementales dans l'île. Notamment pour la protection du milieu naturel marin et du littoral.

Une première victoire, donc, aux yeux des nationalistes, mais qui est loin d'être une finalité. "Nous sommes au début du processus, explique Ségolène Royal. Il faudra désormais élaborer la feuille de route. Ce plan de gestion du parc devra nous permettre de mettre en œuvre les actions de suivi du milieu marin, de contrôle, de soutien des activités maritimes durables."

"La Corse s'engage dans la transition énergétique"

Dans la foulée, la ministre, rarement à court d'annonces, a étendu par décret la réserve naturelle des îles du Cap, ajoutant aux îles Finocchiarola, celles de la Giraglia et de Capense. Dans le droit fil de son objectif de "croissance verte", pas moins de sept conventions* d'appui financier ont été signées avec des territoires "à énergie positive", lauréats d'un appel à projets. "Cela démontre que

l'île s'engage sur la voie de la transition énergétique", estime Ségolène Royal.

Histoire d'encourager davantage les initiatives dans ce domaine, la ministre a lancé hier deux appels d'offres pour le développement des énergies renouvelables en Corse. Le premier concerne des installations renouvelables en auto-consommation, dont les lauréats consommeront eux-mêmes l'électricité qu'ils produisent.

Quant au second, il porte sur la réalisation d'installations solaires "afin que tous les bâtiments des zones commerciales soient couverts par une centrale photovoltaïque ou un toit végétalisé". Une démarche "verte" loin de laisser les responsables politiques indifférents. "Ces appels à projets doivent nous permettre d'aborder différentes problématiques avec des démarches innovantes, assure Gilles Simeoni. Cela doit s'inscrire dans une vision globale, comme pour le dossier des déchets avec l'économie circulaire. La Corse a vocation à être un territoire pionnier en matière d'éco-développe-

Un 2^e radar météo

Ségolène Royal a également profité de sa visite pour prendre des mesures à la suite des intempéries du 24 novembre dernier. Hier, la ministre a annoncé le renforcement des moyens d'observations dans l'île pour avoir des prévisions plus précises. Cela passera par l'installation d'un deuxième radar météorologique dans l'île, à Ajaccio, d'ici 2017. De même, deux nouvelles stations hydrologiques seront implantées en Corse et de nouveaux fleuves seront intégrés dans le réseau surveillé de "vigicrues", la carte nationale de vigilance des crues. La ministre s'est également engagée à demander une enveloppe de secours d'extrême urgence pour aider les sinistrés, et à faire appel au fonds de garantie des calamités agricoles, ce qui pourrait concerner 88 communes. Enfin, Ségolène Royal a annoncé, entre autres, la mobilisation du fonds Barnier pour l'acquisition de biens sinistrés à plus de 50 % et pour des travaux de confortement d'ouvrages de protection contre les inondations sur les communes couvertes par un plan de prévention des risques.

J.M.

ment. Et nous sommes désormais au début d'une nouvelle ère".

JULIAN MATTEI

Les conventions ont été signées avec la ville de Bastia, la CTC, le Pays de Balagne, l'intercommunalité de Calvi-Balagne, le CD2B, la communauté de communes du Fium'Orbu, et celle du Sud-Corse.



En visite au lycée maritime et aquacole de Bastia, la ministre a annoncé le soutien de l'État à la rénovation de l'établissement en bâtiment à énergie positive.

Un Coup de pouce pour le lycée maritime

Ce sera une première dans le patrimoine scolaire de la Corse. Le projet de rénovation du lycée maritime et aquacole de Bastia fera de l'établissement, qui accueille quelque 163 élèves destinés aux métiers de la mer, un ensemble de bâtiments à énergie positive. Au cours de sa visite, Ségolène Royal a annoncé son soutien au projet de réhabilitation du lycée, sous tutelle du ministère de la Mer. La surélévation du bâtiment et la réhabilitation de l'internat en locaux pédagogiques se chiffrent à 3,6 millions d'euros. Le financement sera assuré par l'État à 70 % sur les 2,5 millions du PEI alloués pour cette opération, et la CTC complètera. Le permis de construire devrait être déposé, "dans le courant du premier semestre 2017", assure Gilles Simeoni, qui y voit également l'aboutissement d'une bataille pour cet établissement "longtemps délaissé par les pouvoirs publics". Quant au nouvel internat du lycée, qui sera réalisé sur le site de la cité technique de Montosoru pour 3,6 millions d'euros, il sera financé par la CTC et l'État à hauteur de 1,5 million.

J.M.

Le gaz naturel dans les tuyaux pour 2023

De l'aveu même des élus nationalistes, c'est "l'aboutissement d'un très long combat". C'est dire s'ils ont accepté de gaieté de cœur la "main tendue" de la ministre du "pays ami".

Dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de Corse, elle a emmené dans ses bagages un protocole d'accord concernant l'arrivée du gaz naturel sur l'île "attendu dans l'île depuis plus de vingt ans", se réjouit Fabienne Giovannini, présidente de l'agence de l'aménagement et de l'urbanisme de la Corse.

L'accord est très clair : il confirme l'objectif que la nouvelle centrale du Vazzio fonctionnera directement au gaz naturel lors de sa mise en service en 2023, sans phase transitoire au fuel léger.

L'apport de gaz naturel dans l'île sera rendu possible par une installation de livraison maritime du gaz au large de Lucciana, puis d'une canalisation terrestre entre les centra-

les électriques de Lucciana et du Vazzio. A ce titre, la ministre, Ségolène Royal, assure que le projet rentrera dans sa phase opérationnelle dès les prochains mois : "Les études techniques, conduites par EDF, sont en voie de finalisation. Et l'appel d'offres pour la réalisation de l'infrastructure gazière sera lancé en février sur la base des résultats de cette étude".

Un engagement "fort", selon le mot de Fabienne Giovannini qui "doit nous permettre d'avancer sur le terrain de la transition énergétique. Cela passe par l'infrastructure gazière, mais aussi par les énergies renouvelables. La filière du solaire a un rôle majeur à jouer dans ce domaine, tout comme l'hydraulique ou encore la biomasse, par exemple. C'est pourquoi nous travaillons sur ces sujets en confortant les filières, et les appels à projets lancés par la ministre de l'Environnement vont nous y aider. Le gaz n'est qu'une transition pour atteindre notre objectif : l'autonomie énergétique à l'horizon 2050".

J.M.

